

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 26/09/2011

Réception par le Prefet : 26/09/2011

Publication : 16/09/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-9-6-3

Séance du vendredi 23 septembre 2011

PARTICIPATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS ETE HIVER PROGRAMME 2011

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE

- d'accorder des subventions d'un montant total de
 - 335 868 € sur un montant subventionnable de 582 905 € au syndicat mixte pour l'aménagement des stations de la vallée de Munster Hautes-Vosges, concernant les sites du Schnepfenried et du Tanet, pour les opérations détaillées dans le tableau inclus dans le rapport et d'imputer :
 - 44 100 € sur le reliquat disponible sur l'AP contrat 2009, programme F243, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,
 - 291 768 € sur l'AP 2011, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,
 - 37 548 € sur un montant subventionnable de 41 720 € à la communauté de communes du Pays de Thann, concernant le site du Thanner Hubel, pour l'opération figurant au tableau ci-dessus, et de l'imputer sur l'AP 2011, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,
 - 18 900 € sur un montant subventionnable de 30 000 € au syndicat mixte d'aménagement du Lac Blanc pour l'opération détaillée dans le tableau ci-

dessus et de l'imputer sur le reliquat disponible sur l'AP contrat 2009,
programme F243, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,

- d'autoriser le versement de ces montants aux collectivités concernées.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions